



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Pange, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Armelle REISER-LAGRUE (à compter du point 3) MM. Luc GIAMBERINI, Guillaume BERNEZ (à compter du point 6), Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	/
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gerald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	MM. Alain BASTIEN, Éric GULINO Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, MM. Michel ZDJELAR, Christian PETIT
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINTE-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Xavier D'ORANGE
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL, Hervé PRITRSKY
VILLERS-STONCOURT :	/
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Peggy RASQUIN et Patricia FAGNONI, M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. MULLER
MAIZEROY :	M. Jean François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Armelle REISER-LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Dominique BERTRAND a donné procuration à M. Pascal LUCCHINI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Etienne LOGNON a donné procuration à M. Guillaume BERNEZ pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Serge WOLLJUNG pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Raphaël DUPONT pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Bernard BARRE a donné procuration à Mme Anne Marie MARX pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Gilbert JEANRONT a donné procuration à M. Luc GIAMBERINI pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Fabrice MULLER a donné procuration à M. Roland CHLOUP pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Patricia FAGNONI a donné procuration à M. Jean-Paul LARISCH pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC N°2024_73 : ASSAINISSEMENT – Avenant à l'accord cadre 2021-04A – Entretien des réseaux d'assainissement

Le Conseil communautaire,

Vu l'accord cadre n°2021-04A notifié à l'entreprise MALEZIEUX en date du 10 août 2021, d'une durée d'un (1) an reconductible 2 fois un (1) an,

Vu l'échéance de fin de l'accord cadre au 09 août 2024,

Vu l'échéance du rétroplanning nécessaire à la relance et notification d'un nouvel accord cadre,

Vu la volonté de notifier un nouvel accord sur un planning annuel calendaire (1er janvier au 31 décembre),

Vu l'avis favorable de la commission eau et assainissement en date du 27 juin 2024 sur les propositions suivantes :

- Prolongation de l'accord cadre jusqu'au 31 décembre 2024
- L'avenant n'a aucune incidence financière sur l'accord cadre actuel, les seuils maximums n'étant pas atteint.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

DECIDE

- **De prolonger par voie d'avenant** l'accord cadre n°2021-04A jusqu'au 31 décembre 2024, auprès de l'entreprise MALEZIEUX
- **Autorise** le président à signer toutes pièces afférentes en rapport avec cette décision.

Fait à Pange le 11 juillet 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Pange, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSEY :	Mme Armelle REISER-LAGRUE (à compter du point 3) MM. Luc GIAMBERINI, Guillaume BERNEZ (à compter du point 6), Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	/
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gerald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	MM. Alain BASTIEN, Éric GULINO Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, MM. Michel ZDJELAR, Christian PETIT
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Xavier D'ORANGE
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL, Hervé PRITRSKY
VILLERS-STONCOURT :	/
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSEY :	Mmes Peggy RASQUIN et Patricia FAGNONI, M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. MULLER
MAIZEROY :	M. Jean François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Armelle REISER-LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Dominique BERTRAND a donné procuration à M. Pascal LUCCHINI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Etienne LOGNON a donné procuration à M. Guillaume BERNEZ pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Serge WOLLJUNG pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Raphael DUPONT pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Bernard BARRE a donné procuration à Mme Anne Marie MARX pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Gilbert JEANRONT a donné procuration à M. Luc GIAMBERINI pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Fabrice MULLER a donné procuration à M. Roland CHLOUP pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Patricia FAGNONI a donné procuration à M. Jean-Paul LARISCH pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC N°2024_74 : ASSAINISSEMENT – Acquisition d'un terrain pour l'implantation d'un système d'assainissement collectif à Mussy l'Evêque

Dans le cadre du projet de travaux du système d'assainissement collectif (réseaux et station de traitement) à Mussy l'Evêque, le Vice-Président en charge de l'assainissement présente une demande d'achat de terrain sur la commune d'une superficie d'environ 60 ares de la parcelle 84 section 06.

A ce titre, les services de France Domaine sont consultés pour réaliser une évaluation domaniale du foncier, mission réalisée par la Direction Nationale d'Interventions Domaniales (DNID).

Le Conseil communautaire,

Vu la délibération n°DCC72-2021 du 08 juillet 2021 autorisant les études du projet du système d'assainissement de Mussy l'Evêque et de solliciter les éventuelles subventions au projet ;

Vu le protocole d'accord signé entre la communauté de communes et les propriétaires concernés par l'emprise foncière du projet le 12 août 2021, sur la vente partielle d'une superficie d'environ 60 ares de la parcelle 84 section 06 à Mussy l'Evêque ;

Vu la délibération n°DCC2022_91 du 19 septembre 2022 autorisant le président à solliciter des subventions auprès du Conseil Départemental pour les travaux du système d'assainissement collectif de Mussy l'Evêque ;

Vu l'accord du Conseil Départemental le 03 juillet 2023 de la subvention n°2023-0002720 au titre du dispositif AMBITION MOSELLE, d'un montant de 110 000 € ;

Vu la délibération n°2024_01 du 12 mars 2024 sur l'attribution des marchés de travaux pour la réalisation du système d'assainissement à Mussy l'Evêque ;

**Après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
DECIDE**

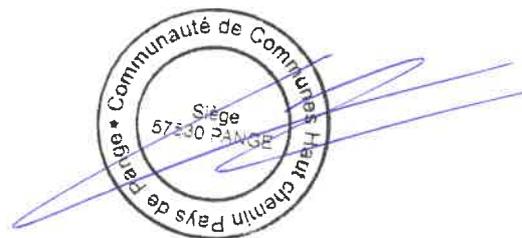
- L'achat d'un terrain nécessaire au projet auprès de Mme STEILER Jeanne et M. STEILER Laurent, les frais de notaire à charge de la CCHCPP acquéreur ;(prix entre 7.000 et 10.000€ l'hectare)
- Autorise le président à signer toutes pièces afférentes en rapport avec cette décision

Fait à Pange le 11 juillet 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Pange, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Armelle REISER-LAGRUE (à compter du point 3) MM. Luc GIAMBERINI, Guillaume BERNEZ (à compter du point 6), Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	/
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gerald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	MM. Alain BASTIEN, Éric GULINO Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, MM. Michel ZDJELAR, Christian PETIT
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Xavier D'ORANGE
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL, Hervé PRITRSKY
VILLERS-STONCOURT :	/
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Peggy RASQUIN et Patricia FAGNONI, M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. MULLER
MAIZEROY :	M. Jean François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Armelle REISER-LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Dominique BERTRAND a donné procuration à M. Pascal LUCCHINI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Etienne LOGNON a donné procuration à M. Guillaume BERNEZ pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Serge WOLLJUNG pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Raphael DUPONT pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Bernard BARRE a donné procuration à Mme Anne Marie MARX pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Gilbert JEANRONT a donné procuration à M. Luc GIAMBERINI pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Fabrice MULLER a donné procuration à M. Roland CHLOUP pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Patricia FAGNONI a donné procuration à M. Jean-Paul LARISCH pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC N° 2024_75 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – DEROGATION ACCOMPAGNEMENT AMIE 57 POUR DES PROJETS PORTES PAR DES PROFESSIONS LIBERALES.

Le département de la Moselle a modifié le règlement d'attribution concernant l'Aide Mosellane à l'Immobilier d'Entreprise.

Un avenant a été réalisé en 2023 modifiant la liste des entreprises non éligibles. Le nouveau règlement stipule :

« Sont exclues du partenariat : les entreprises en difficulté (au sens des critères définis par l'Union Européenne), les auto et micro-entrepreneurs et les professions libérales. **En ce qui concerne les professions libérales, une dérogation peut être prévue pour des projets qui contribuent au maintien d'une offre de service à la population, notamment en milieu rural. Cette dérogation sera accordée sur instruction de l'EPCI concerné au regard du contenu du projet et des enjeux qu'il représente pour le territoire.** L'exercice de l'activité devra se faire sous la forme d'une société qui sera la bénéficiaire de la subvention (le statut de Travailleur Non Salarié est inéligible) ».

La commission « Développement économique » s'est réunie le 18 juin 2024 et a donné un avis favorable pour accompagner les entreprises suivantes au titre de l'AMIE 57 :

- Projet de construction d'une clinique vétérinaire porté par la SCI LEAU REINE LI

Le Vice-président présente à l'assemblée les projets et propose de débattre sur la nécessité de ceux-ci en tant que maintien de services à la population.

Le Conseil communautaire,

Entendu les explications du Vice-président,

Vu le règlement d'attribution concernant l'Aide Mosellane à l'Immobilier d'Entreprise,

Vu l'avis favorable de la commission « Développement économique »

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

DECIDE :

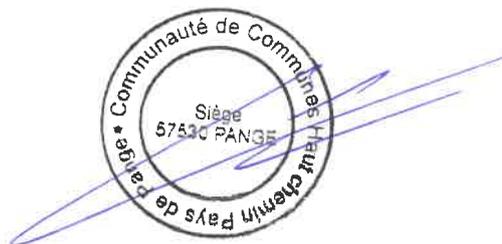
- **D'ACCORDER** une dérogation AMIE 57 pour les projets de : Clinique vétérinaire porté par la SCI LEAU REINE LI.
- **D'AUTORISER** le Président à signer tout document découlant de cette décision

Fait à Pange le 11 juillet 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Pange, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Armelle REISER-LAGRUE (à compter du point 3) MM. Luc GIAMBERINI, Guillaume BERNEZ (à compter du point 6), Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	/
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gerald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	MM. Alain BASTIEN, Éric GULINO Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, MM. Michel ZDJELAR, Christian PETIT
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINTE-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Xavier D'ORANGE
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBEY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL, Hervé PRITRSKY
VILLERS-STONCOURT :	/
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Peggy RASQUIN et Patricia FAGNONI, M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. MULLER
MAIZEROY :	M. Jean François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Armelle REISER-LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Dominique BERTRAND a donné procuration à M. Pascal LUCCHINI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Etienne LOGNON a donné procuration à M. Guillaume BERNEZ pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Serge WOLLJUNG pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Raphael DUPONT pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Bernard BARRE a donné procuration à Mme Anne Marie MARX pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Gilbert JEANRONT a donné procuration à M. Luc GIAMBERINI pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Fabrice MULLER a donné procuration à M. Roland CHLOUP pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Patricia FAGNONI a donné procuration à M. Jean-Paul LARISCH pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC N°2024_76 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – APPROBATION DE L'INVENTAIRE DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES RELEVANT DE LA COMPETENCE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT CHEMIN – PAYS DE PANGE.

Le Vice-président en charge du développement économique indique que la loi Climat & Résilience du 22 août 2021 introduit plusieurs mesures liées à la lutte contre l'artificialisation des sols par le biais de l'urbanisme avec un objectif : la sobriété foncière. Afin de favoriser la mise en œuvre de cet objectif, cette loi impose aux EPCI d'établir un inventaire précis des parcs d'activités économiques.

L'article 220 de la loi, retranscrit à l'article L.318-8-2 du code de l'urbanisme, précise que devront obligatoirement figurer dans cet inventaire :

- Un état parcellaire des unités foncières composant la zone d'activités économiques comportant la surface de chaque unité foncière et l'identification du propriétaire,
- L'identification des occupants du parc d'activités économiques
- Le taux de vacance du parc d'activités économiques, calculé sur le nombre total d'unités foncières vis-à-vis de celles qui ne payent plus la cotisation foncière des entreprises depuis au moins deux ans.

L'inventaire devra être actualisé au moins tous les 6 ans et être transmis aux autorités compétentes en matière de SCoT, de document d'urbanisme et de programme local d'habitat.

Ainsi, l'inventaire des zones d'activités a été établi par le service « développement économique » conformément aux documents demandés par le SCoTAM.

Une consultation obligatoire a été lancée auprès de tous les propriétaires et exploitants des ZAE de la CCHCPP du 8 janvier au 8 février 2024. À cette occasion, le service « développement économique » a également créé un atlas des ZAE.

L'inventaire des ZAE dans sa version complète et finalisée a été présenté en commission « développement économique » le 18 juin 2024 qui a rendu un avis favorable.

Le Conseil communautaire,

Entendu les explications du Vice-président,

Vu l'inventaire des ZAE de la CCHCPP,

Vu l'avis favorable de la commission « Développement économique »

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

DECIDE :

- **D'APPROUVER** l'inventaire des zones d'activités de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange,
- **D'AUTORISER** sa transmission aux autorités compétentes en matière de SCoT, de document d'urbanisme et de programme local de l'habitat.

Fait à Pange le 11 juillet 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Pange, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY:	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Armelle REISER-LAGRUE (à compter du point 3) MM. Luc GIAMBERINI, Guillaume BERNEZ (à compter du point 6), Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	/
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gerald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	MM. Alain BASTIEN, Éric GULINO Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, MM. Michel ZDJELAR, Christian PETIT
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Xavier D'ORANGE
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL, Hervé PRITRSKY
VILLERS-STONCOURT :	/
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Peggy RASQUIN et Patricia FAGNONI, M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. MULLER
MAIZEROY :	M. Jean François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Armelle REISER-LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Dominique BERTRAND a donné procuration à M. Pascal LUCCHINI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Etienne LOGNON a donné procuration à M. Guillaume BERNEZ pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Serge WOLLJUNG pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Raphael DUPONT pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Bernard BARRE a donné procuration à Mme Anne Marie MARX pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Gilbert JEANRONT a donné procuration à M. Luc GIAMBERINI pour tous les points à l'ordre du jour.

Envoyé en préfecture le 18/07/2024

Reçu en préfecture le 18/07/2024

Publié le

points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Fabrice MULLER a donné procuration à M. Roland CHLOUP pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Patricia FAGNONI a donné procuration à M. Jean-Paul LARISCH pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC N°2024_77 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – RENOUELEMENT CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC MOSELLE ATTRACTIVITE

La commission « développement économique » s'est réunie le 18 juin 2024 et a débattu concernant le renouvellement de la convention de partenariat avec Moselle Attractivité pour la période 2024-2026.

Le montant de la contribution est fixé à 1,50 € par an et par habitant.

Le Conseil communautaire,
Entendu les explications du Vice-président,
Vu le bilan 2023 présenté par Moselle Attractivité,
Vu la convention de partenariat,

Après en avoir délibéré, (abstention de M.PETIT)

DECIDE :

- **D'AUTORISER** le Président à signer la convention de partenariat pour la période 2024-2026.

Fait à Pange le 11 juillet 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Pange, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY:	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Armelle REISER-LAGRUE (à compter du point 3) MM. Luc GIAMBERINI, Guillaume BERNEZ (à compter du point 6), Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	/
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gerald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	MM. Alain BASTIEN, Éric GULINO Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, MM. Michel ZDJELAR, Christian PETIT
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINTE-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Xavier D'ORANGE
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBEY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL, Hervé PRITRSKY
VILLERS-STONCOURT :	/
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Peggy RASQUIN et Patricia FAGNONI, M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. MULLER
MAIZEROY :	M. Jean François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Armelle REISER-LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Dominique BERTRAND a donné procuration à M. Pascal LUCCHINI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Etienne LOGNON a donné procuration à M. Guillaume BERNEZ pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Serge WOLLJUNG pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Raphael DUPONT pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Bernard BARRE a donné procuration à Mme Anne Marie MARX pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Gilbert JEANRONT a donné procuration à M. Luc GIAMBERINI pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Fabrice MULLER a donné procuration à M. Roland CHLOUP pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Patricia FAGNONI a donné procuration à M. Jean-Paul LARISCH pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC N°2024_78 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE convention Moselle Attractivité

La Commission Développement Economique, réunie le 18 juin a souhaité envisager les possibilités d'aides financières à deux dossiers de commerce de proximité » en difficultés (voir courrier de M. MESSIN en annexe et cr de la commission).

Lors de la réunion du groupe de travail en date du 3/07/24 et en présence des services de la Région il a été décidé de proposer au conseil de délibérer en faveur d'une aide économique possible pour les dossiers de commerces et services de proximité, sous plusieurs réserves :

- Etude obligatoire du dossier par le Groupement de Prévention Agréé du Grand Est (établissement indépendant agréé par la Préfecture de Région)
- Délibération de la CCHCPP après présentation de l'analyse du GPA
- Validation de la possibilité d'aide par les services juridiques de la Préfecture.

Le Conseil Communautaire,

Vu l'avis de la commission Développement Economique,

Vu la discussion avec les services de la Région en date du 3 juillet

Etant donné la volonté de traitement des entreprises sur un pied d'égalité,

Après délibérations, à l'unanimité :

- accepte le principe d'une aide économique au profit des entreprises et commerces de service de proximité
- précise que la prise en compte ne pourra s'effectuer qu'après que l'entreprise ai sollicité le GPA et avoir obtenu retour de cette structure.
- sollicite le contrôle de légalité de cette décision.

Fait à Pange le 11 juillet 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Pange, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY:	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSEY :	Mme Armelle REISER-LAGRUE (à compter du point 3) MM. Luc GIAMBERINI, Guillaume BERNEZ (à compter du point 6), Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	/
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gerald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	MM. Alain BASTIEN, Éric GULINO Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, MM. Michel ZDJELAR, Christian PETIT
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Xavier D'ORANGE
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL, Hervé PRITRSKY
VILLERS-STONCOURT :	/
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSEY :	Mmes Peggy RASQUIN et Patricia FAGNONI, M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. MULLER
MAIZEROY :	M. Jean François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Armelle REISER-LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Dominique BERTRAND a donné procuration à M. Pascal LUCCHINI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Etienne LOGNON a donné procuration à M. Guillaume BERNEZ pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Serge WOLLJUNG pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Raphael DUPONT pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Bernard BARRE a donné procuration à Mme Anne Marie MARX pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Gilbert JEANRONT a donné procuration à M. Luc GIAMBERINI pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour.
 M. Fabrice MULLER a donné procuration à M. Roland CHLOUP pour tous les points à l'ordre du jour.
 M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.
 Mme Patricia FAGNONI a donné procuration à M. Jean-Paul LARISCH pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC N°2024_79 : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ASSAINISSEMENT

Objet : Décision du tribunal administratif

Suite au jugement du tribunal administratif concernant le dossier SAS PLP Investissement, il convient de procéder à la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT :

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant

FONCTIONNEMENT :

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
673 – Titre annulé sur exercice antérieur	22 500 €	70613 – Participation pour assainissement collectif	22 500 €

Total Dépenses	22 500 €	Total Recettes	22 500 €
-----------------------	-----------------	-----------------------	-----------------

Le Conseil,

Après délibération à l'unanimité,

Valide la DM1 au budget assainissement.

Fait à Pange le 11 juillet 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Pange, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY:	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSEY :	Mme Armelle REISER-LAGRUE (à compter du point 3) MM. Luc GIAMBERINI, Guillaume BERNEZ (à compter du point 6), Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	/
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gerald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	MM. Alain BASTIEN, Éric GULINO Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, MM. Michel ZDJELAR, Christian PETIT
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Xavier D'ORANGE
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL, Hervé PRITRSKY
VILLERS-STONCOURT :	/
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSEY :	Mmes Peggy RASQUIN et Patricia FAGNONI, M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. MULLER
MAIZEROY :	M. Jean François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Armelle REISER-LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Dominique BERTRAND a donné procuration à M. Pascal LUCCHINI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Etienne LOGNON a donné procuration à M. Guillaume BERNEZ pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Serge WOLLJUNG pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Raphael DUPONT pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Bernard BARRE a donné procuration à Mme Anne Marie MARX pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Gilbert JEANRONT a donné procuration à M. Luc GIAMBERINI pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour.
 M. Fabrice MULLER a donné procuration à M. Roland CHLOUP pour tous les points à l'ordre du jour.
 M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.
 Mme Patricia FAGNONI a donné procuration à M. Jean-Paul LARISCH pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC N°2024_80 : DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET ASSAINISSEMENT

Objet : Modification de l'opération 029 - Raville

Suite à la sollicitation juridique du service SVP quant à la comptabilisation d'une opération de financement d'un réseau d'assainissement public par une personne privée, il convient de modifier le financement de l'opération 029 – Raville de la manière suivante :

INVESTISSEMENT :

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2315 – op 029 : Installation, matériel et outillage	12 500 €	1318 – op 029 : Autres	12 500 €
45810229 – op 0229 : Raville	- 12 500 €	45820229 – op 0229 : Raville	-12 500 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
Total Dépenses	0 €	Total Recettes	0 €

Le Conseil,

Après délibération à l'unanimité,

Valide la DM2 au budget assainissement.

Fait à Pange le 11 juillet 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Pange, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Armelle REISER-LAGRUE (à compter du point 3) MM. Luc GIAMBERINI, Guillaume BERNEZ (à compter du point 6), Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	/
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gerald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	MM. Alain BASTIEN, Éric GULINO Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, MM. Michel ZDJELAR, Christian PETIT
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINTE-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Xavier D'ORANGE
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL, Hervé PRITRSKY
VILLERS-STONCOURT :	/
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Peggy RASQUIN et Patricia FAGNONI, M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. MULLER
MAIZEROY :	M. Jean François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Armelle REISER-LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Dominique BERTRAND a donné procuration à M. Pascal LUCCHINI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Etienne LOGNON a donné procuration à M. Guillaume BERNEZ pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Serge WOLLJUNG pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Raphael DUPONT pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Bernard BARRE a donné procuration à Mme Anne Marie MARX pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Gilbert JEANRONT a donné procuration à M. Luc GIAMBERINI pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour.
 M. Fabrice MULLER a donné procuration à M. Roland CHLOUP pour tous les points à l'ordre du jour.
 M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.
 Mme Patricia FAGNONI a donné procuration à M. Jean-Paul LARISCH pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC N°2024_81 : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL

Objet : Délibération Taxe GEMAPI

Suite au maintien du montant d'assiette de la taxe GEMAPI à 162 000 € pour l'année 2024, il convient de procéder à la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2313 – Construction opération 017	-63 000 €	021 – Virement de la section de fonctionnement	- 63 000 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 – Virement à la section d'investissement	- 63 000 €	73136 – Taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques	- 63 000 €

Total Dépenses	-63 000 €	Total Recettes	- 63 000 €
-----------------------	------------------	-----------------------	-------------------

Le Conseil,

Après délibération à l'unanimité,

Valide la DM1 au budget Principal

Fait à Pange le 11 juillet 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Pange, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY:	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Armelle REISER-LAGRUE (à compter du point 3) MM. Luc GIAMBERINI, Guillaume BERNEZ (à compter du point 6), Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	/
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gerald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	MM. Alain BASTIEN, Éric GULINO Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, MM. Michel ZDJELAR, Christian PETIT
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINTE-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Xavier D'ORANGE
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL, Hervé PRITRSKY
VILLERS-STONCOURT :	/
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Peggy RASQUIN et Patricia FAGNONI, M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. MULLER
MAIZEROY :	M. Jean François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Armelle REISER-LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Dominique BERTRAND a donné procuration à M. Pascal LUCCHINI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Etienne LOGNON a donné procuration à M. Guillaume BERNEZ pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Serge WOLLJUNG pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Raphael DUPONT pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Bernard BARRE a donné procuration à Mme Anne Marie MARX pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Gilbert JEANRONT a donné procuration à M. Luc GIAMBERINI pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Fabrice MULLER a donné procuration à M. Roland CHLOUP pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Patricia FAGNONI a donné procuration à M. Jean-Paul LARISCH pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC N°2024_82 : Fonds de concours

Le Conseil Communautaire,

Vu l'avis favorable de la commission des finances

Vu le dossier de fonds de concours déposé par la mairie de Courcelles Chaussy

Après délibération, à l'unanimité :

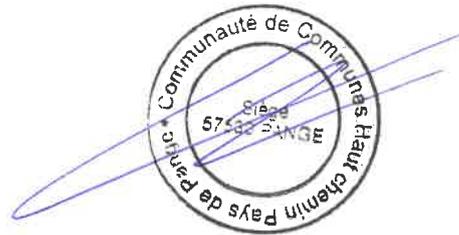
- **Valide le dossier**
- **Autorise le versement d'un fonds de concours de 25.000 € sur présentation des factures acquittées**

Fait à Pange le 11 juillet 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Pange, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY:	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Armelle REISER-LAGRUE (à compter du point 3) MM. Luc GIAMBERINI, Guillaume BERNEZ (à compter du point 6), Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	/
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gerald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	MM. Alain BASTIEN, Éric GULINO Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, MM. Michel ZDJELAR, Christian PETIT
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINTE-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Xavier D'ORANGE
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL, Hervé PRITRSKY
VILLERS-STONCOURT :	/
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Peggy RASQUIN et Patricia FAGNONI, M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. MULLER
MAIZEROY :	M. Jean François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Armelle REISER-LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique BERTRAND a donné procuration à M. Pascal LUCCHINI pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Etienne LOGNON a donné procuration à M. Guillaume BERNEZ pour tous les points à l'ordre du jour.

Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Serge WOLLJUNG pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Raphael DUPONT pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Bernard BARRE a donné procuration à Mme Anne Marie MARX pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Gilbert JEANRONT a donné procuration à M. Luc GIAMBERINI pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Fabrice MULLER a donné procuration à M. Roland CHLOUP pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.

Mme Patricia FAGNONI a donné procuration à M. Jean-Paul LARISCH pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC N°2024_83 : GEMAPI création de mares

Entendu les explications de la Vice-présidente en charge de la GEMAPI,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré à l'unanimité

DECIDE :

- De solliciter les subventions auprès des partenaires financiers que sont l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est liées à cette opération,
- D'autoriser le Président de signer tous les documents afférents à cette opération.

Annexes jointes :

Annexe 1 : Localisation du projet dans le circuit Jean-Marie Pelt

Annexe 2 : Parcelles concernées

Annexe 3 : Vue globale des secteurs à enjeux inondation à Montoy-Flanville

Annexe 4 : Photos de la zone de travaux

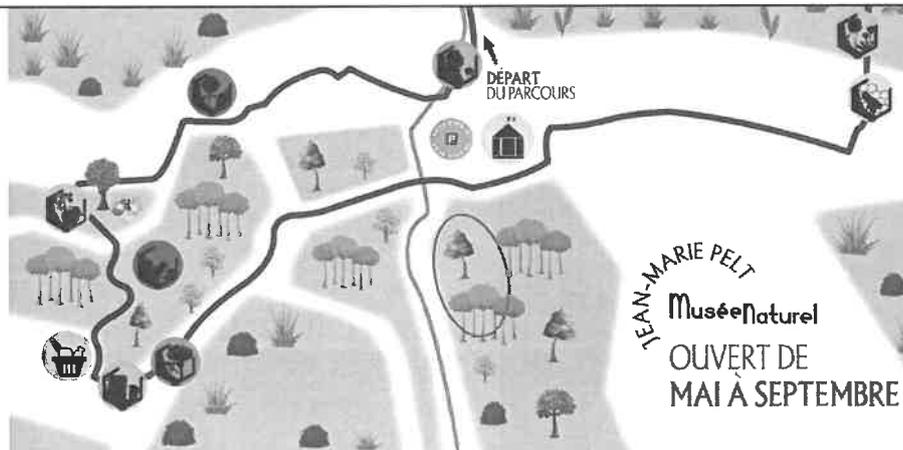


Figure 1 : Circuit Jean-Marie Pelt et localisation du projet

MONTOY
FLANVILLE
UN VILLAGE
AU CŒUR
DES JARDINS

Jardins thématiques
Jardins partagés
Rucher école
Atelier de transformation
Magasin « Mets Fermiers »

Aires de jeux
Aires de pique-nique
Toilettes
Restauration

INFORMATIONS
03 87 76 74 10
info@musee-naturel-pelt.fr
www.musee-naturel-pelt.fr

Annexe 3 : Vue globale des secteurs à enjeu inondation à Montoy-Fianville

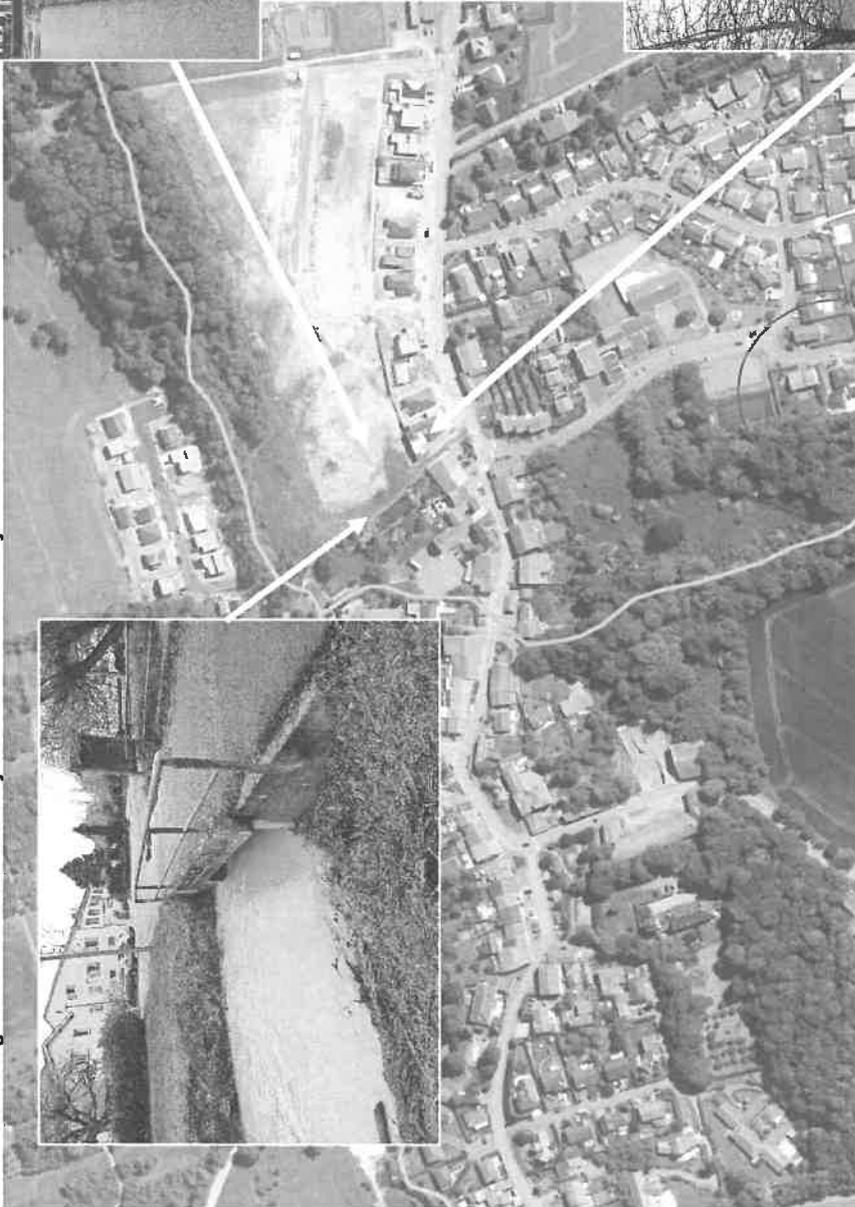


Figure 4 : Localisation de la zone de travaux et photos liées aux inondations de janvier 2024



Annexe 4 : Photos de la zone de travaux



Figure 5 : Rive gauche



Figure 6 : Rive droite



Figure 7 : Rive droite - mare déjà présente

Annexe 5 : Localisation du projet dans l'étude « Avant-Projet » - IRH

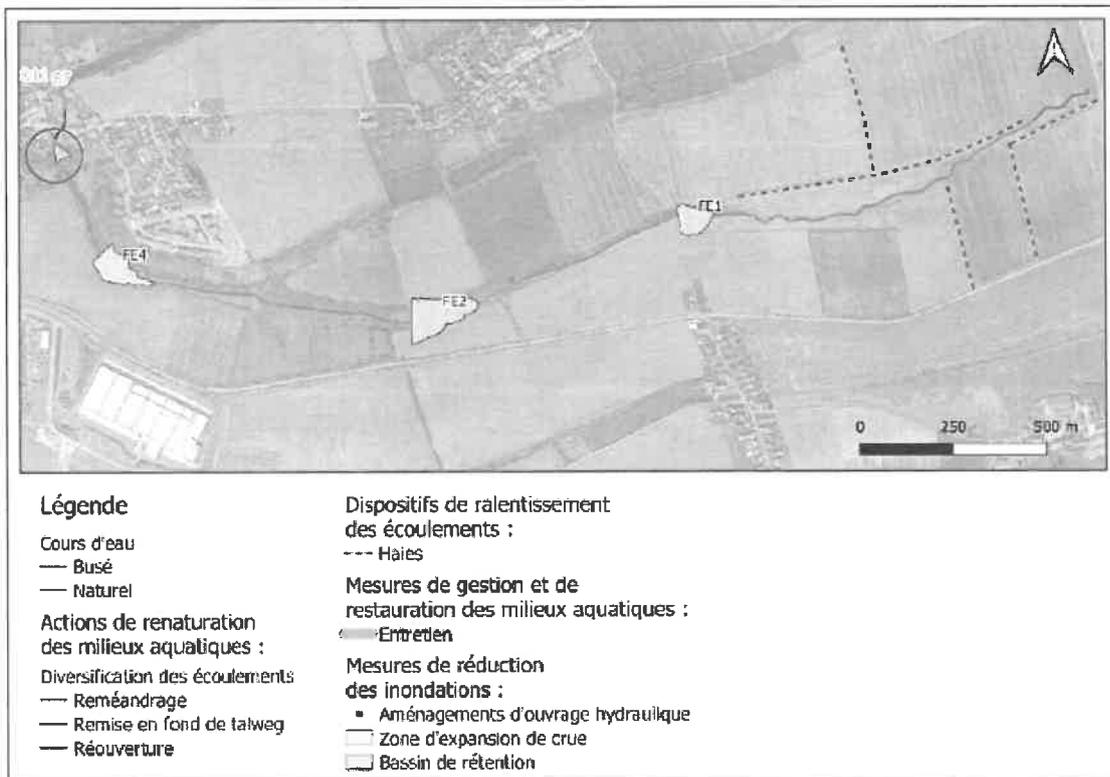


Figure 8 : Extrait de l'étude « Avant-Projet » avec localisation du projet - IRH

Annexe 6 : Localisation du projet dans l'étude TVB



Figure 9 : Extrait de l'étude TVB (secteur 5a) et localisation du projet

Fait à Pange le 11 juillet 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Pange, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY:	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Armelle REISER-LAGRUE (à compter du point 3) MM. Luc GIAMBERINI, Guillaume BERNEZ (à compter du point 6), Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	/
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gerald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	MM. Alain BASTIEN, Éric GULINO Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, MM. Michel ZDJELAR, Christian PETIT
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINTE-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Xavier D'ORANGE
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL, Hervé PRITRSKY
VILLERS-STONCOURT :	/
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Peggy RASQUIN et Patricia FAGNONI, M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. MULLER
MAIZEROY :	M. Jean François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Armelle REISER-LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Dominique BERTRAND a donné procuration à M. Pascal LUCCHINI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Etienne LOGNON a donné procuration à M. Guillaume BERNEZ pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Serge WOLLJUNG pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Raphael DUPONT pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Bernard BARRE a donné procuration à Mme Anne Marie MARX pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Gilbert JEANRONT a donné procuration à M. Luc GIAMBERINI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Fabrice MULLER a donné procuration à M. Roland CHLOUP pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Patricia FAGNONI a donné procuration à M. Jean-Paul LARISCH pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC N° 2024_84 - Marché de Fourniture et livraison de bacs roulants pour la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables

Vu :

- L'exercice de la compétence "collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés", en référence à l'article L224-13 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La proposition de marché (Annexée en PJ) ;
- L'exposé fait par le Président de la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange ;

Considérant :

- Le rapport de la Commission d'Appels d'Offres du 1er juillet 2024 ;
- Le rapport d'analyse des plis ;

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, (CONTRE : S. WEIL, L. GUIRAUT, V. MULLER, H. PRITRSKY, C. PETIT, J. PACE, M. ZDJELAR, JP. LARISCH, P. FAGNONI, AM. MARX, B. BARRE ABSTENTION : H. MESSIN)

DECIDE :

- **D'attribuer** le marché de fourniture à l'entreprise **COLLECTAL** pour un montant minimal de 300 000 € HT et n'excédant pas 538 000 € HT (Accord-cadre à bon de commandes sur une durée de trois ans)
- **Autorise** le président à signer toutes pièces afférentes en rapport avec cette décision.

Fait à Pange le 11 juillet 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Pange, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY:	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Armelle REISER-LAGRUE (à compter du point 3) MM. Luc GIAMBERINI, Guillaume BERNEZ (à compter du point 6), Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	/
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gerald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	MM. Alain BASTIEN, Éric GULINO Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, MM. Michel ZDJELAR, Christian PETIT
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINTE-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Xavier D'ORANGE
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBEY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL, Hervé PRITRSKY
VILLERS-STONCOURT :	/
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Peggy RASQUIN et Patricia FAGNONI, M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. MULLER
MAIZEROY :	M. Jean François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Armelle REISER-LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Dominique BERTRAND a donné procuration à M. Pascal LUCCHINI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Etienne LOGNON a donné procuration à M. Guillaume BERNEZ pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Serge WOLLJUNG pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Raphael DUPONT pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Bernard BARRE a donné procuration à Mme Anne Marie MARX pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Gilbert JEANRONT a donné procuration à M. Luc GIAMBERINI pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Fabrice MULLER a donné procuration à M. Roland CHLOUP pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Patricia FAGNONI a donné procuration à M. Jean-Paul LARISCH pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC N° 2024_85 - PERSONNEL – Adhésion au service de vérification des dossiers retraite du Centre de Gestion de la Moselle

Le Président expose :

Que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle, dans le cadre des missions de conseil qui lui sont dévolues par la loi, effectue un contrôle des dossiers de liquidation pour une retraite CNRACL et des dossiers annexes (rétablissement, régularisation, validation de services...) pour le personnel des communes et des établissements qui adhèrent à ce service,

Considérant la nécessité de demander au Centre de Gestion de traiter ce type de dossiers,

VU le Code général de la fonction publique,

VU la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre de gestion du 29/05/2024 relative aux modalités d'adhésion au service Retraites, et aux prestations proposées par ce service, qui adopte les principes de la présente convention et d'une tarification applicable à compter du 1er janvier 2025,

S'agissant d'une mission facultative du Centre de Gestion, il convient de signer une convention entre la Communauté de Communes Haut Chemin Pays de Pange et cet établissement.

Après avoir pris connaissance du contenu de la convention, et en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire :
DÉCIDE, à l'unanimité

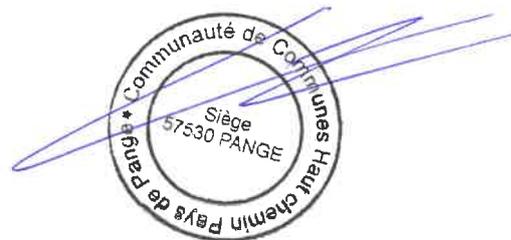
- **D'adhérer** à la mission facultative d'assistance du CDG57 sur les dossiers retraite relevant de la CNRACL,
- **AUTORISE**, Monsieur le Président à signer les documents qui découlent de l'adhésion ainsi que la convention d'adhésion à la mission facultative proposée par le Centre de Gestion de la Moselle.

Fait à Pange le 11 juillet 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Pange, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Armelle REISER-LAGRUE (à compter du point 3) MM. Luc GIAMBERINI, Guillaume BERNEZ (à compter du point 6), Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	/
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gerald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	MM. Alain BASTIEN, Eric GULINO Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, MM. Michel ZDJELAR, Christian PETIT
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINTE-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Xavier D'ORANGE
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBEY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL, Hervé PRITRSKY
VILLERS-STONCOURT :	/
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Peggy RASQUIN et Patricia FAGNONI, M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. MULLER
MAIZEROY :	M. Jean François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Armelle REISER-LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Dominique BERTRAND a donné procuration à M. Pascal LUCCHINI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Etienne LOGNON a donné procuration à M. Guillaume BERNEZ pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Serge WOLLJUNG pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Raphael DUPONT pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Bernard BARRE a donné procuration à Mme Anne Marie MARX pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Gilbert JEANRONT a donné procuration à M. Luc GIAMBERINI pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Fabrice MULLER a donné procuration à M. Roland CHLOUP pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Patricia FAGNONI a donné procuration à M. Jean-Paul LARISCH pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC N° 2024_86 : PERSONNEL – Conventionnement avec le Centre de Gestion de la Moselle concernant la mission d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité au travail

En vertu des dispositions contenues à l'article 5 du décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale, les communes et les établissements publics doivent désigner un Agent Chargé d'une Fonction d'Inspection en santé et sécurité au travail (ACFI).

Ils ont la possibilité de satisfaire à cette obligation :

- en désignant un agent en interne,
- en passant convention avec le Centre de Gestion de la Moselle qui assure ce type de mission depuis le 1er janvier 2019.

L'ACFI aura notamment pour rôle de contrôler les conditions d'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité et de proposer à l'autorité territoriale toute mesure qui lui paraît de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité du travail et la prévention des risques professionnels.

L'intervention correspondante est facturée par le Centre de Gestion de la Moselle sur la base d'un coût horaire à 55 Euros.

Ces précisions étant apportées,

Le conseil communautaire :

Après délibération à l'unanimité

- autorise le président à faire appel au Centre de Gestion Moselle à compter du 01 / 09 / 2024 pour assurer la mission d'inspection et à signer la convention y afférente ;
- indique que les crédits destinés à financer la dépense correspondante ont été inscrits au Budget Prévisionnel.

Fait à Pange le 11 juillet 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Pange, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY:	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Armelle REISER-LAGRUE (à compter du point 3) MM. Luc GIAMBERINI, Guillaume BERNEZ (à compter du point 6), Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	/
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gerald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	MM. Alain BASTIEN, Éric GULINO Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, MM. Michel ZDJELAR, Christian PETIT
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Xavier D'ORANGE
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL, Hervé PRITRSKY
VILLERS-STONCOURT :	/
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Peggy RASQUIN et Patricia FAGNONI, M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. MULLER
MAIZEROY :	M. Jean François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Armelle REISER-LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Dominique BERTRAND a donné procuration à M. Pascal LUCCHINI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Etienne LOGNON a donné procuration à M. Guillaume BERNEZ pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Serge WOLLJUNG pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Raphael DUPONT pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Bernard BARRE a donné procuration à Mme Anne Marie MARX pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Gilbert JEANRONT a donné procuration à M. Luc GIAMBERINI pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour.
 M. Fabrice MULLER a donné procuration à M. Roland CHLOUP pour tous les points à l'ordre du jour.
 M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.
 Mme Patricia FAGNONI a donné procuration à M. Jean-Paul LARISCH pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC N° 2024_87 : PERSONNEL – Tableau des effectifs

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à xx voix pour, xx voix contre et xx abstention :

VU le Code Général de la fonction publique ;

VU le tableau des emplois ;

DECIDE :

- d'adopter la proposition du Président,
- de modifier ainsi le tableau des emplois,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.
- Valide le tableau des effectifs
- Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget

PERSONNEL – Tableau des effectifs

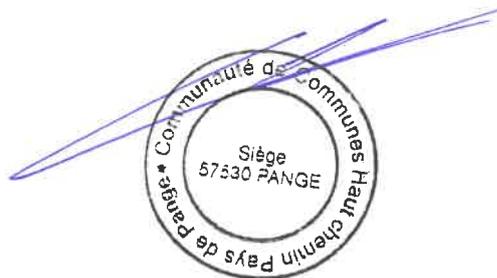
Liste des emplois	Postes existants	Nouvelle proposition
DGS des EPCI de 10 000 à 20 000 habitants	1	1
Attaché principal	1	1
Attaché territorial	3	3
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1	1
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	2	2
Rédacteur territorial	4	5
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1	1
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	3	3
Adjoint administratif	4	3
Ingénieur Principal	1	1
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	1	1
Technicien	2	2
Agent de maîtrise	3	4
Adjoint Technique principal de 1 ^{ère} classe	2	2
Adjoint Technique principal de 2 ^{ème} classe	2	2
Adjoint technique	14	12
Educateur de jeunes enfants	1	1
Assistant d'enseignement Artistique principal	1	1
Total	47	46

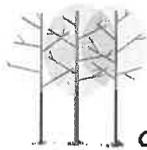
Fait à Pange le 11 juillet 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Pange, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSEY :	Mme Armelle REISER-LAGRUE (à compter du point 3) MM. Luc GIAMBERINI, Guillaume BERNEZ (à compter du point 6), Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	/
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gerald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	MM. Alain BASTIEN, Éric GULINO Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, MM. Michel ZDJELAR, Christian PETIT
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Xavier D'ORANGE
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL, Hervé PRITRSKY
VILLERS-STONCOURT :	/
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSEY :	Mmes Peggy RASQUIN et Patricia FAGNONI, M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. MULLER
MAIZEROY :	M. Jean François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Armelle REISER-LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Dominique BERTRAND a donné procuration à M. Pascal LUCCHINI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Etienne LOGNON a donné procuration à M. Guillaume BERNEZ pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Serge WOLLJUNG pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Raphael DUPONT pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Bernard BARRE a donné procuration à Mme Anne Marie MARX pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Gilbert JEANRONT a donné procuration à M. Luc GIAMBERINI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Fabrice MULLER a donné procuration à M. Roland CHLOUP pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Patricia FAGNONI a donné procuration à M. Jean-Paul LARISCH pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC N° 2024_88 : Adhésion au contrat d'assurance statutaire 2025-2028

Le Président expose :

Que le Centre de Gestion a communiqué à la Communauté de Communes les résultats la concernant.

Le Conseil Communautaire, Après en avoir délibéré à l'unanimité :

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 (alinéa 5, non abrogé) ;

Vu le décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour application de l'article 26 susvisé, les Centres de Gestion peuvent souscrire des contrats d'assurance pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

VU la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion en date du 29 novembre 2023, décidant de fixer, au titre de la mise en place de cette mission supplémentaire à caractère facultatif, le taux correspondant à la prestation rendue par le Centre de Gestion.

Décide :

Article 1er : d'accepter la proposition suivante :

Assureur : GENERALI VIE

Courtier : WTW

Durée du contrat : 4 ans (date d'effet au 01/01/2025).

Préavis : contrat résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois.

- **Agents affiliés à la CNRACL**

Risques garantis :

- Décès
- Congé pour invalidité temporaire imputable au service
- Longue maladie, maladie longue durée
- Maternité y compris congés pathologiques / Adoption / Paternité et accueil de l'enfant
- Maladie ordinaire ou temps partiel pour raison thérapeutique sans arrêt préalable à l'expiration d'une période de franchise mentionnée à l'acte d'engagement
- Temps partiel pour raison thérapeutique consécutif à un arrêt, mise en disponibilité d'office pour raison de santé, infirmité de guerre, allocation d'invalidité temporaire
- Maintien du demi-traitement pour les agents ayant épuisé leurs droits à prestations

Conditions :

GARANTIES ET FRANCHISES	TAUX	CHOIX
Tous les risques, avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire	6.91 %	X
Tous les risques, avec une franchise de 15 jours par arrêt en maladie ordinaire	6.60 %	
Tous les risques, avec une franchise de 20 jours par arrêt en maladie ordinaire	6.36 %	
Tous les risques, avec une franchise de 30 jours par arrêt en maladie ordinaire	6.02 %	

Tous les risques, avec une **franchise de 30 jours sur l'ensemble des arrêts**
(sauf maternité sans franchise)

• **Agents titulaires ou stagiaires affiliés à l'IRCANTEC et agents contractuels de droit public affiliés à l'IRCANTEC**

- Congé pour invalidité imputable au service
- Grave maladie
- Maternité (y compris congés pathologiques) / Adoption / Paternité et accueil de l'enfant
- Maladie ordinaire à l'expiration d'une période de franchise mentionnée à l'acte d'engagement
- Reprise d'activité partielle pour motif thérapeutique

Conditions :

GARANTIES ET FRANCHISES	TAUX	CHOIX
Tous les risques, avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire	1,45 %	X
Tous les risques, avec une franchise de 30 jours par arrêt en maladie ordinaire	1,17 %	

Au(x) taux de l'assureur s'ajoute la contribution financière de 0,14 % pour la prestation d'administration du contrat par le Centre de Gestion. Ce taux s'applique annuellement à la masse salariale assurée par la collectivité.

Article 2 : Le conseil communautaire DECIDE d'autoriser le Président à signer le contrat d'assurance, les conventions en résultant et tout acte y afférent.

Article 3 : Le conseil communautaire DECIDE d'autoriser le Président à signer la convention d'adhésion du Centre de Gestion et les actes s'y rapportant,

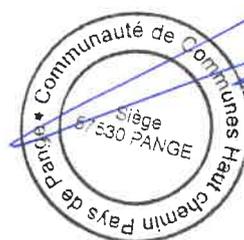
Article 4 : Le conseil communautaire PREVOIT les crédits nécessaires au budget pour le paiement des primes et de la contribution relative à la mission supplémentaire à caractère facultatif du Centre de Gestion.

Fait à Pange le 11 juillet 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Pange, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY:	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSEY :	Mme Armelle REISER-LAGRUE (à compter du point 3) MM. Luc GIAMBERINI, Guillaume BERNEZ (à compter du point 6), Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	/
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gerald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	MM. Alain BASTIEN, Éric GULINO Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, MM. Michel ZDJELAR, Christian PETIT
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Xavier D'ORANGE
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBEY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL, Hervé PRITRSKY
VILLERS-STONCOURT :	/
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSEY :	Mmes Peggy RASQUIN et Patricia FAGNONI, M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. MULLER
MAIZEROY :	M. Jean François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Armelle REISER-LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Dominique BERTRAND a donné procuration à M. Pascal LUCCHINI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Etienne LOGNON a donné procuration à M. Guillaume BERNEZ pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Serge WOLLJUNG pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Raphael DUPONT pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Bernard BARRE a donné procuration à Mme Anne Marie MARX pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Gilbert JEANRONT a donné procuration à M. Luc GIAMBERINI pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Fabrice MULLER a donné procuration à M. Roland CHLOUP pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Patricia FAGNONI a donné procuration à M. Jean-Paul LARISCH pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC N° 2024_89 : TRANSITION ECOLOGIQUE – Attribution de subventions (rapporteur Didier SCHRECKLINGER)

La commission « Transition écologique et énergétique » s'est réunie le 10 juillet pour étudier 18 dossiers de demande de subvention.

NOM	COMMUNE	Projet	Date de passage en commission	Montant devis TTC	Montant sollicité	Forfait CCHCPP applicable	Montant attribué par la commission
BADO (SCI)	Ogy-Montoy-Flanville	Installation de panneaux photovoltaïques (SCI)	10/07/2024	35 900 €	500 €	500 €	500 €
WATIER	Servigny-les-Sainte-Barbe	Remplacement d'une chaudière gaz par une PAC ballon solaire	10/07/2024	21 453.43 €	500 €	500 €	500 €
		Installation d'un ballon solaire			200 €	200 €	200 €
BOUR	Courcelles-Chaussy	Remplacement chaudière fioul par une PAC	10/07/2024	13 258.81 €	500 €	500 €	500 €
FLORQUIN	Sanry-sur-Nied	Installation de panneaux photovoltaïques	10/07/2024	13 989.80 €	500 €	500 €	500 €
DEDENON	Saint-Hubert	Installation de panneaux photovoltaïques	10/07/2024	24 000 €	500 €	500 €	500 €
PETERLE	Sante-Barbe	Remplacement chaudière gaz par une PAC air/eau	10/07/2024	16 071.45 €	500 €	500 €	500 €
LUBNAU	Silly-sur-Nied	Isolation thermique extérieure	10/07/2024	9 616.18 €	911.49 €	961.62 €	961.62 €
PAGNOTTA	Silly-sur-Nied	Installation de panneaux photovoltaïques	10/07/2024	16 959 €	500 €	500 €	500 €
POUILLEUX	Courcelles-Chaussy	Remplacement chaudière fioul par chaudière à bûches	10/07/2024	14 625.36 €	500 €	500 €	500 €
COLLIN	Colligny-Maizery	Remplacement chaudière fioul par PAC	10/07/2024	18 919,32 €	500 €	500 €	500 €
Commune de Servigny-lès-Raville		Rénovation d'appartement : remplacement de fenêtre, des radiateurs électriques et isolation thermique intérieure du plafond	10/07/2024	12 394.9 € (HT)	1 239,49 €	0 €	0 €
CORNILLE	Courcelles-Chaussy	Isolation thermique extérieure	10/07/2024	25 460,00 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €

Envoyé en préfecture le 18/07/2024

Reçu en préfecture le 18/07/2024

Publié le

S²LOW

ID : 057-200067957-20240711-DCC2024_89-DE

CORNILLE	Courcelles-Chaussy	Isolation thermique extérieure	10/07/2024	25 460,00 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
BOUR	Retonfey	Remplacement d'une chaudière gaz par une pompe à chaleur	10/07/2024	15 580 €	500 €	500 €	500 €
REMY	Bazoncourt	Remplacement d'une chaudière fioul par une pompe à chaleur air/eau	10/07/2024	14 308,26 €	500 €	500 €	500 €
VAUCHER	Courcelles-Chaussy	Remplacement d'une chaudière gaz par une pompe à chaleur	10/07/2024	17 500 €	500 €	500 €	500 €
INSALACO	Sanry-sur-Nied	Installation de panneaux photovoltaïques	10/07/2024	13 200 €	500 €	500 €	500 €
BRICHLER	Courcelles-Chaussy	Remplacement d'une chaudière gaz par une pompe à chaleur	10/07/2024	14 999,03 €	500 €	500 €	500 €
		Installation d'un ballon thermodynamique		2 998,94 €	200 €	200 €	200 €
Commune de Sanry-sur-Nied		Remplacement d'une chaudière fioul par une pompe à chaleur air/eau	10/07/2024	41 200 € (HT)	4 120 €	4 120 €	4 120 €

Total attribué par la commission : 13 981.62 €

Le Conseil communautaire,

Entendu les explications du Vice-président,

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission transition écologique et énergétique,

Après délibération, à l'unanimité

DECIDE

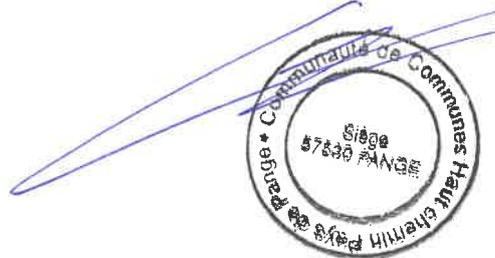
- De valider les subventions présentées dans le tableau-ci-dessus.

Fait à Pange le 11 juillet 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Pange, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY:	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSEY :	Mme Armelle REISER-LAGRUE (à compter du point 3) MM. Luc GIAMBERINI, Guillaume BERNEZ (à compter du point 6), Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	/
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gerald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	MM. Alain BASTIEN, Éric GULINO Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, MM. Michel ZDJELAR, Christian PETIT
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Xavier D'ORANGE
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL, Hervé PRITRSKY
VILLERS-STONCOURT :	/
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSEY :	Mmes Peggy RASQUIN et Patricia FAGNONI, M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. MULLER
MAIZEROY :	M. Jean François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Armelle REISER-LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Dominique BERTRAND a donné procuration à M. Pascal LUCCHINI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Etienne LOGNON a donné procuration à M. Guillaume BERNEZ pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Serge WOLLJUNG pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Raphael DUPONT pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Bernard BARRE a donné procuration à Mme Anne Marie MARX pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Gilbert JEANRONT a donné procuration à M. Luc GIAMBERINI pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Fabrice MULLER a donné procuration à M. Roland CHLOUP pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Patricia FAGNONI a donné procuration à M. Jean-Paul LARISCH pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC N° 2024_90 TVB – Poursuite des actions d'animation pour l'année 2025

Depuis 2017, la CCHCPP est engagée dans le programme Trame Verte et Bleue soutenu financièrement par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, la DREAL et la Région Grand Est. Lauréate de l'Appel à projet de 2021 pour mettre en place les actions concrètes de restauration de corridors écologiques et d'habitats, la CCHCPP est subventionnée pour effectuer ce type de travaux en lien avec l'étude TVB du territoire. La fin de ce programme est prévue le 31 décembre 2024.

Dans la continuité du projet et la mise en place d'actions concrètes (plantations de haies, restauration de mares, création d'annexes humides, réouverture de cours d'eau...), l'animation TVB du territoire pourra se maintenir en 2025 tout en faisant l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

Le Conseil communautaire,

Vu la délibération n°DB022/2017 et la délibération DCC105-2021,

Entendu les explications de la vice-présidente,

Après délibération à l'unanimité :

DECIDE

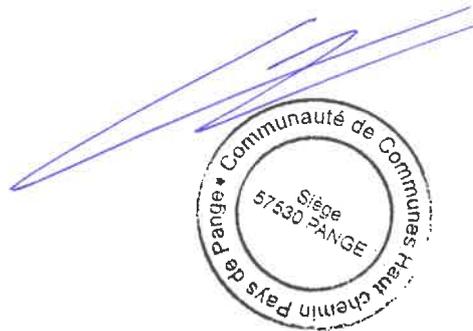
- De déposer un dossier de demande de subvention pour l'animation TVB
- CHARGE le président d'entreprendre les démarches nécessaires

Fait à Pange le 11 juillet 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Pange, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	/
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY:	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Armelle REISER-LAGRUE (à compter du point 3) MM. Luc GIAMBERINI, Guillaume BERNEZ (à compter du point 6), Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	/
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gerald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	/
MARSILLY :	/
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	MM. Alain BASTIEN, Éric GULINO Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, MM. Michel ZDJELAR, Christian PETIT
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Xavier D'ORANGE
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Sylvain WEIL, Hervé PRITRSKY
VILLERS-STONCOURT :	/
VRY :	/

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Peggy RASQUIN et Patricia FAGNONI, M. Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. MULLER
MAIZEROY :	M. Jean François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Armelle REISER-LAGRUE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Dominique BERTRAND a donné procuration à M. Pascal LUCCHINI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Etienne LOGNON a donné procuration à M. Guillaume BERNEZ pour tous les points à l'ordre du jour.
Mme Claudine GLOTTIN a donné procuration à M. Serge WOLLJUNG pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jean-François LEIDELINGER a donné procuration à M. Raphael DUPONT pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Bernard BARRE a donné procuration à Mme Anne Marie MARX pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Gilbert JEANRONT a donné procuration à M. Luc GIAMBERINI pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les

M. Fabrice MULLER a donné procuration à M. Roland CHLOUP pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.

Mme Patricia FAGNONI a donné procuration à M. Jean-Paul LARISCH pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC N° 2024_91 :TVB – Mise en place de Paiements pour Services Environnementaux auprès des exploitants agricoles du territoire (rapporteur Delphine Berger)

Les enjeux environnementaux en lien avec les compétences GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), Trame Verte et Bleue et PCAET (Plan climat air Energie territorial) sont des sujets d'échange parfois complexes à aborder avec le monde agricole.

En 2023, la CCHCPP a lancé une étude de préfiguration pour la mise en place de Paiements pour Services Environnementaux, aussi appelés PSE agricoles. Cet outil permet de créer du lien collégialement avec les acteurs agricoles tout en valorisant les bonnes pratiques.

Les paiements pour services environnementaux (PSE) en agriculture rémunèrent les agriculteurs pour des actions qui contribuent à restaurer ou maintenir des écosystèmes, dont la société tire des bénéfices (préservation de la qualité de l'eau, stockage de carbone, protection du paysage et de la biodiversité...).

La CCHCPP souhaite proposer cet outil aux agriculteurs exploitants du territoire afin de répondre aux enjeux locaux listés ci-dessous :

- Prévention des inondations ;
- Conservation de la biodiversité ;
- Séquestration carbone ;
- Réduction des phénomènes de ruissellement et d'érosion.



Figure 1 : Enjeux, Services environnementaux et Indicateurs définis suite à l'étude

Cet accompagnement financier permet de concilier la mise en place de systèmes d'exploitation **plus vertueux et la pérennité et viabilité des exploitations agricoles**. Il permet de valoriser à la fois le maintien des **bonnes pratiques (catégorie « Maintien »)** et leur **développement (catégorie « Création »)**.

Les résultats de l'étude de préfiguration ont montré un **réel intérêt** de développer cet outil sur le territoire de la CCHCPP. Il a également permis de définir **les critères d'éligibilité et des indicateurs adaptés aux enjeux susvisés**.

Afin d'observer un réel effet sur le territoire, le dispositif sera proposé à toute exploitation ayant au moins **20% de sa surface agricole (SAU) située sur le territoire de la CCHCPP**.

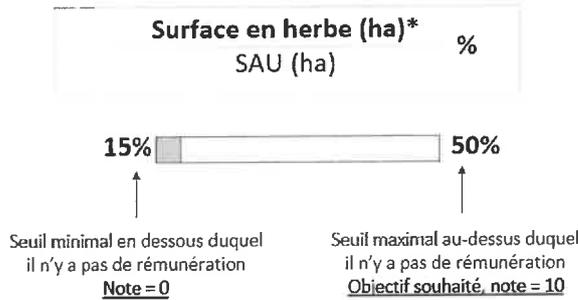
Suite à cinq comités techniques et à deux ateliers de co-construction avec les agriculteurs du territoire, les indicateurs ont été définis de telle sorte :

- % de surface en herbe

Un seuil minimal de 15% de la SAU doit être atteint pour le déclenchement de la rémunération.

Objectif : Conserver et favoriser les prairies pour leur biodiversité, leur rôle de tampon lors des phénomènes d'inondation et de ruissellement, ainsi que de séquestration carbone.

% de surface en herbe



* Surfaces en herbe =

- **Prairies permanentes** : PPH, SPH
- **Surfaces temporaires** : PTR, LUZ, MLG, MLF

Uniquement PP non traitées
Pas de montant de création pour la remise en herbe de PP retournées depuis 2020



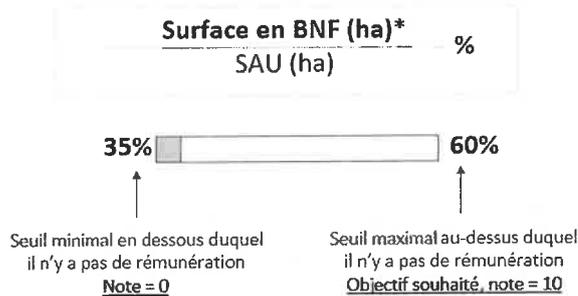
Figure 2 : Détail du calcul

- **% de surface en BNF (Bas Niveau de Fertilisation)** (selon une liste définie de cultures)

Un seuil minimal de 35% de la SAU doit être atteint pour le déclenchement de la rémunération.

Objectif : Conserver et développer des cultures à Bas Niveau de Fertilisation afin de limiter les émissions de Gaz à effets de serre.

% de BNF



• Surfaces en BNF =

Cultures avec apport théorique inférieur à 100UN/ha : Surfaces en herbe, épeautre, orge de printemps, sorgho, soja, tournesol, trèfle...

+ toutes cultures AB

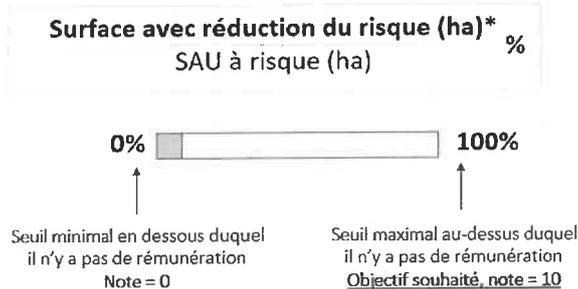
Pas de montant de création pour la remise en herbe de PP retournées depuis 2020



Figure 3 : Détail du calcul

- **Surface à risque érosion.** Pour cet indicateur, la CCHCPP est accompagnée par la Chambre d'Agriculture de Moselle. Il concerne les secteurs à risques érosion déjà pré-ciblés, sur la base des résultats de l'étude Ruissellement de 2016.
Objectif : Développer des dispositifs d'hydraulique douce permettant de limiter les ruissellements agricoles.

% de surfaces avec réduction du risque érosion



• Surfaces avec réduction du risque

Surfaces pour laquelle les aménagements mis en œuvre réduisent le risque érosif

SAU à risque : SAU en zone à risque érosion (plafonnée à 50 ha pour plus d'équité)

Réalisation d'un diagnostic sur place:

- Evaluation de la SAU à risque
- Calcul de l'Indice de Sensibilité Potentielle à l'Erosion (type de sol, rotation, travail du sol...)
- Proposition d'aménagement et de changement de pratiques pour limiter ce risque

Figure 4 : Détail du calcul

Bassins versants identifiés à risque sur le territoire de la CCHCPP



La durée du PSE est de 5 ans. Chaque année les agriculteurs volontaires bénéficieront d'une rémunération correspondant à leurs pratiques, dans la limite de 20 000 € par an et par exploitation.

Ces exemples de dispositif sont encouragés par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse qui y trouvent un intérêt quant au maintien de la qualité de l'eau. Ainsi, l'étude a été subventionnée à hauteur de 80%.

Lors de la mise en place du dispositif, plusieurs postes de dépenses pourront également être aidés :

	Coût total	Financement AERM	Financement CCHCPP
Rémunération PSE sur la base des 13 exploitations présentes aux ateliers PSE	486 k€	437 k€	49 k€
Animation et instruction des aides déjà financé par l'AERM – poste de Mélyny	34 k€	27 k€	7 k€
Contrôles et gestion financière aide forfaitaire 150 €/dossier/an	7 k€	5 k€	2 k€
Prestations Chambre d'agriculture montage des PSE (sur la base de 15 rencontres et 7 diagnostics ruissellement) + animation du programme PSE pour la période 2024-2026	31 k€	25 k€	6 k€

Total pour 5 ans	558 k€		
Total / an	112 k€	99 k€	13 k€

Le Conseil communautaire,

Entendu les explications de la vice-présidente,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité**AUTORISE :**

- Le Président à solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse ;
- Le Président à signer l'ensemble des documents afférents à cette opération notamment les contrats agriculteurs-CCHCPP ainsi que les conventions de partenariat avec la Chambre d'agriculture de Moselle ou tout autre document nécessaire lié à cette opération ;

PRÉCISE que :

- les Paiements pour Services Environnementaux seront versés par la CCHCPP aux agriculteurs conformément au régime cadre exempté de notification SA108010 relatif à la valorisation des services environnementaux et incitation à la performance environnementale des exploitations.

VALIDE les indicateurs identifiés dans le cadre de l'étude de préfiguration**FIXE** le montant plafond de 20 000€/exploitant/an, en appliquant la transparence GAEC dans la limite de 2 associés. Soit un plafond de 40 000€/exploitation/an

Fait à Pange le 11 juillet 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP